

ANNEXE 1 A LA DELIBERATION

VILLE DE ROCHEFORT

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE ACCOMPAGNANT LE PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2018



Une nouvelle disposition issue de la loi NOTRe, et depuis codifiée à l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit « *qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles* » doit être « *jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux* ».

Cette note reprend la liste des données proposées par la Préfecture de la Charente-Maritime.

1. Éléments de contexte

▪ Économique et budgétaire

Les principales mesures issues de la Loi de Finances 2018, détaillées dans le rapport sur les orientations budgétaire 2018 et disponibles sur le site internet de la Ville, sont les suivantes :

- Suppression progressive jusqu'en 2020 de la taxe d'habitation pour 80% des redevables et confirmation de la compensation intégrale des dégrèvements par l'Etat
- Enveloppe globale des dotations de l'Etat stabilisée au niveau national
- Pilotage annuel et pluriannuel des finances locales par l'Etat en imposant une trajectoire tendancielle de la dépense des collectivités à +1,2%
- Revalorisation forfaitaire des bases fiscales à hauteur de 1,2 %

▪ Évolution de la population de la Ville, selon les dernières données INSEE

Année	Pop. municipale	Différence	Pop. Comptée à part	Différence	Pop. totale	Différence totale
2014	24 300	-255	863	-7	25 163	-262
2015	24 045		856		24 901	

2. Priorités du budget

- ❖ Ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale
- ❖ Continuer la politique de maîtrise de l'endettement en limitant le recours à l'emprunt à 3M€ (y compris les reports en 2018)
- ❖ Réduire les effectifs
- ❖ Maîtriser les charges de fonctionnement et diminuer les subventions de fonctionnement
- ❖ Maintenir un niveau d'investissement à 7,1 M€ sur le budget principal et 7,6 M€ tous budgets confondus

3. Ressources et charges du budget principal

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF PRECEDENT	PROPOSITION BP 2018	ECART BP / BP	EVOLUTION %
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	179 000	228 330	49 330	27,6%
70 PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES D	1 906 403	2 320 347	413 944	21,7%
73 IMPÔTS ET TAXES	24 455 640	21 186 122	-3 269 518	-13,4%
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	7 311 774	6 947 432	-364 342	-5,0%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 017 170	2 065 235	48 065	2,4%
76 PRODUITS FINANCIERS	0	200	200	
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 500	8 200	-7 300	-47,1%
78 REPRISE SUR PROVISIONS	0	125 636	125 636	
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	35 885 487	32 881 502	-3 003 985	-8,4%
042 OP. D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	393 000	395 000	2 000	0,5%
Total Recettes	36 278 487	33 276 502	-3 001 985	-8,3%

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET PRIMITIF PRECEDENT	PROPOSITION BP 2018	ECART BP / BP	EVOLUTION %
011 CHARGES A CARACTERES GENERAL	8 041 142	7 503 415	-537 727	-6,7%
012 FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	18 856 038	15 260 610	-3 595 428	-19,1%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	31 021	40 000	8 979	28,9%
022 DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	200 000	200 000	0	0,0%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 756 186	4 626 169	-130 017	-2,7%
66 CHARGES FINANCIERES	925 500	903 995	-21 505	-2,3%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	68 500	91 200	22 700	33,1%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	32 878 387	28 625 389	-4 252 998	-12,9%
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 099 100	2 251 113	1 152 013	104,8%
042 OP. D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 301 000	2 400 000	99 000	4,3%
Total Dépenses	36 278 487	33 276 502	-3 001 985	-8,3%

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF PRECEDENT	PROPOSITION BP 2018	ECART BP / BP	EVOLUTION %
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	358 010	200 000	-158 010	-44,1%
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 079 751	2 203 458	1 123 707	104,1%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 210 123	1 103 265	-106 858	-8,8%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 924 666	4 186 688	-1 737 978	-29,3%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	819 000	819 109	109	0,0%
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	9 391 550	8 512 520	-879 030	-9,4%
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT.	1 099 100	2 251 113	1 152 013	104,8%
040 OP. D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	2 301 000	2 400 000	99 000	4,3%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 000	1 100 000	980 000	816,7%
Total Recettes	12 911 650	14 263 633	1 351 983	10,5%

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET PRIMITIF PRECEDENT	PROPOSITION BP 2018	ECART BP / BP	EVOLUTION %
020 DEPENSES IMPREVUES	200 000	200 000	0	0,0%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 362 900	5 418 713	55 813	1,0%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	285 680	534 490	248 810	87,1%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	100 000	233 175	133 175	133,2%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 613 070	5 494 755	-118 315	-2,1%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	837 000	887 500	50 500	6,0%
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	12 398 650	12 768 633	369 983	3,0%
040 OP. D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	393 000	395 000	2 000	0,5%
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	120 000	1 100 000	980 000	816,7%
Total Dépenses	12 911 650	14 263 633	1 351 983	10,5%

4. Montant consolidé du budget principal et des budgets annexes

en €		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL	dép / rec	14 263 633	33 276 502	47 540 135
BUDGET PLAISANCE	dép / rec	145 800	611 490	757 290
BUDGET CAMPING	dép / rec	125 814	494 090	619 904
BUDGET LOTISSEMENTS	dép / rec	0	110 000	110 000
BUDGET RESEAU CHALEUR	dép / rec	451 362	335 424	786 786
BUDGET PHOTOVOLTAIQUE	dép / rec	96 327	108 100	204 427
TOUS BUDGETS CONSOLIDÉS	dép / rec	15 082 936	34 935 606	50 018 542

5. Crédits d'investissement pluriannuels

AUTORISATION DE PROGRAMME		CRÉDITS DE PAIEMENT						
BUDGET PRINCIPAL	Montant AP	Paiements antérieurs	Paiements 2017	Reports 2017	Projet Budget 2018	2 019	2 020	2021 et suivants
Grands projets								
Ancien hopital civil	2 700 000	982 678	38 766	0	30 000	0	800 000	848 556
Secteur Sauvegardé de Rochefort	329 204	0	72 957	66 671	103 175	86 401	0	0
AMO des Thermes (HT)	159 720	0	7 986	28 952	63 700	59 083		0
Aménagement urbain								
Abords du Quai aux Vivres	1 300 000	0	77 431	100 043	150 000	731 000	241 526	0
Réaménagement rue Paul Morchain <i>transféré à la CARO</i>	500 000	9 651	224 743	17 681	0	0	0	0
Boulevard Pouzet	925 924				250 000	675 924	0	0
Culture								
Maison Pierre Loti	1 000 000	417 088	61 510	99 348	25 000	100 000	100 000	197 054
Sports								
Gymnase de la gendarmerie	1 054 613	23 177	437 483	231 716	320 000	40 000	2 237	0
Padel	1 000 000				45 000	400 000	555 000	0
Espaces verts								
Construction Centre Horticole	1 200 000	26 386	130 380	205 172	770 000	68 062	0	0
FISAC								
Participation pour modernisation des loc:	60 000	0	0	0	20 000	20 000	20 000	0
Travaux de modernisation des halles	330 881	25 709	117	0	126 600	72 040	106 415	0
Renforcement de la signalétique	69 732	0	0	0	12 000	57 732	0	0

6. Niveau de l'épargne brute et de l'épargne nette du budget principal

	BP 2017	BP 2018
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	179 000 €	228 330 €
70 PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 906 403 €	2 320 347 €
73 IMPÔTS ET TAXES	24 455 640 €	21 186 122 €
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	7 311 774 €	6 947 432 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 017 170 €	2 065 235 €
76 PRODUITS FINANCIERS	0 €	200 €
Total des recettes réelles de fonctionnement (hors recettes exceptionnelles et reprises sur provision)	35 869 987 €	32 747 666 €
011 CHARGES A CARACTERES GENERAL	8 041 142 €	7 503 415 €
012 FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	18 856 038 €	15 260 610 €
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	31 021 €	40 000 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 756 186 €	4 626 169 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement (hors dépenses exceptionnelles et dépenses imprévues)	31 684 387 €	27 430 194 €
Épargne de gestion (RRF - DRF)	4 185 600 €	5 317 472 €
Intérêts de la dette (66111)	893 000 €	903 995 €
Épargne brute (= EG - remboursement des intérêts)	3 292 600 €	4 413 477 €
Capital remboursé	3 261 400 €	3 319 000 €
Épargne nette (= EB - remboursement du capital) avant reprise anticipée du résultat	31 200 €	1 094 477 €

L'épargne de gestion, l'épargne brute et l'épargne nette sont des indicateurs généralement calculés sur les données du compte administratif.

7. Niveau d'endettement du budget principal

Évolution de l'endettement en K€	Budget Principal
Capital restant dû au 01/01/2018	34 713 197
Reports 2017 / 2018 provisoires *	1 349 630
Emprunt d'équilibre inscrit au BP	2 083 988
Capital remboursé en 2018	3 316 013
Capital restant dû prévisionnel au 31/12	34 830 802

* jusqu'à l'adoption du compte administratif 2017

8. Capacité de désendettement du budget principal

	BP 2017	BP 2018
CRD au 1er janvier	36 123 639 €	34 713 197 €
Épargne brute	3 292 600 €	4 413 477 €
Capacité de désendettement	11 ans	8 ans

Ce ratio exprime le nombre d'année nécessaire au remboursement de la dette si la collectivité y affecte la totalité de son épargne brute. C'est également un indicateur qui se calcule en principe à partir des données du compte administratif.

9. Niveau des taux d'imposition

Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition en 2018.

	Taux 2017	Taux 2018
TH	15,67%	15,67%
THLV	15,67%	15,67%
TFB	32,14%	32,14%
TFNB	45,38%	45,38%

10. Principaux ratios du budget principal

Envoyé en préfecture le 19/03/2018

Reçu en préfecture le 19/03/2018

Affiché le



ID : 017-211702998-20180319-2018_022-DE

Informations financières - RATIOS	Valeurs communales au BP 2018	Moyennes nationales
Dépenses réelles de fonctionnement (hors dépenses liées à des travaux en régie) / population	1 138	1 269
Produit des impositions directes / population	648	626
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 320	1 450
Dépenses d'équipement brut (hors 204) / population	278	259
Encours de dette / population	1 394	1 118
DGF / population	187	244
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	53,3%	60,0%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	97,1%	94,3%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	21,7%	17,9%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	105,6%	77,1%

Ces ratios se calculent à partir de la population totale de la Ville communiquée par l'INSEE, à savoir **24 901 habitants** pour Rochefort (population légale au 1^{er} janvier 2015 en vigueur au 1^{er} janvier 2018).

L'analyse des ratios est également plus pertinente lorsqu'ils sont calculés à partir des données du compte administratif, pour être comparable aux dernières moyennes nationales disponibles (« *Les collectivités locales en chiffres - 2017* » p. 53 pour les communes de plus de 10 000 hab. hors Paris, Direction Générale des Collectivités Locales).

11. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Au Budget Primitif 2018, les charges de personnel (chapitre 012) s'élèvent à 15 261 K€, contre 18 856 K€ en 2017 soit une diminution de 19,1 %.

		Au 1er janvier 2017	Au 1er janvier 2018
Nombre d'agents		534	436
dont	Titulaires	407	339
	Stagiaires	13	11
	Contractuels	19	17
	Emplois aidés	65	52
	Emplois saisonniers/agents remplaçants	30	17